

La technologie
au collège

2008-2009

Stagiaire:

PAULET Jérémy

Classe de 3^o

Design par DJI pour Kitgrafik.com

RAPPORT DE STAGE EN ENTREPRISE



Collège
Gaspard des montagnes
à
St germain l'herm (63630)

04/73/72/00/10

04/73/72/01/54

Entreprise d'accueil :

Centre de secours
63400 Chamalières

Maître de stage :

Capitaine PROVOT

Professeur principal :

M. MENIER

Professeur visiteur :

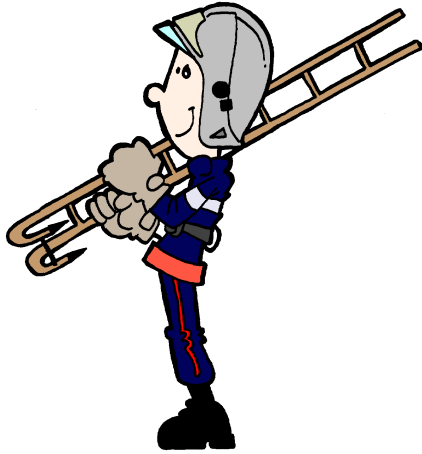
M. MONTAGNE



Date du stage

Semaine du lundi 24 novembre au samedi 29 Novembre 2008

Ce rapport devra impérativement être rendu pour évaluation au plus tard
le 3 Avril 2009



Sommaire

- 1 Introduction
2. Présentation de l'entreprise
3. Situation Géographique
4. Matériels de l'entreprise
5. Différentes pièces de l'entreprise
6. Le déroulement de mes journées
7. L'observation d'un métier
8. Mes impressions
9. Ce que le stage m'a apporté
10. Projet personnel et orientation
11. Fiche « LUDO des métiers »
12. Annexes documentaires
13. Remerciements
14. Lexique

1. Introduction

Bonjour, je m'appelle Jérémy PAULET, j'ai 14 ans, je suis un élève en 3^{ème} au collège Gaspard des Montagnes de Saint Germain l'Herm.

Comme depuis de nombreuses années les élèves de 3^{ème} ont la chance de pouvoir faire un stage en entreprise d'une durée de 5 jours (cette année du 24 au 29 novembre 2008). Ce stage a pour but de faire découvrir le monde du travail avec ses avantages et ses inconvénients.

En ce qui me concerne, j'ai choisi une caserne de pompiers car cela me passionne depuis tout petit et je souhaiterais en faire mon métier.

J'ai donc eu la chance d'intégrer le Centre de Secours de Chamalières sous les ordres du Capitaine PROVOT, mon maître de stage.

Le fait que je sois Jeune Sapeur-Pompier (J.S.P) a favorisé mon entrée, pour une semaine, dans ce monde passionnant.

2. Présentation de l'entreprise



La caserne de Chamalières a été construite en 1993 lors du regroupement des casernes de Royat et de Chamalières.

C'est actuellement le 2^{ème} centre du département avec environ 3300 interventions par an, soit à peu près une sortie toutes les 2h30.

Il y a 33 Sapeurs-pompiers Professionnels et 46 Sapeurs-pompiers Volontaires soit un total de 79 pompiers.

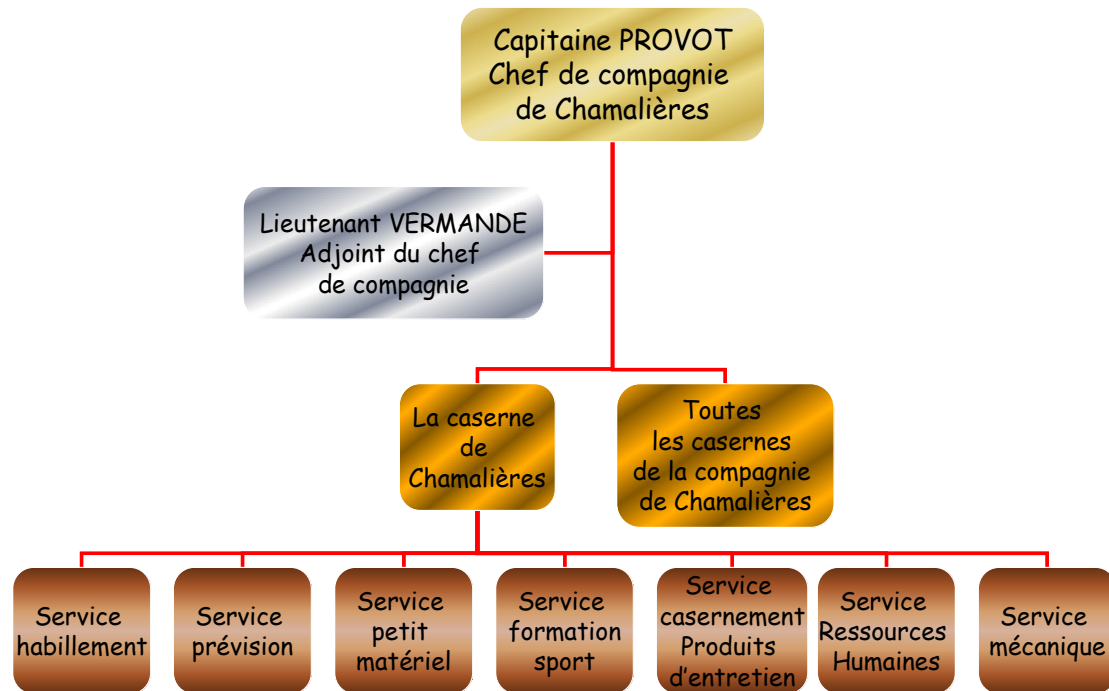
La caserne est dirigée par le Capitaine PROVOT qui est aussi le chef de la **compagnie** de Chamalières, son adjoint est le Lieutenant VERMANDE.

Dans la caserne il y a plusieurs services qui s'occupent de choses spécifiques :

- **le service habillement,**
- **le service prévision,**
- **le service petit matériel,**
- **le service mécanique**
- **le service formation/sport**
- **le service casernement/produits d'entretien**
- **le service ressources humaine**

Tous les mots en gras et soulignés sont expliqués dans le lexique

2.1. Organigramme de la caserne



3. Situation Géographique

La caserne se situe à Chamalières, Boulevard Gambetta vers la gare de Royat-Chamalières. Sur la carte si dessous elle est encadrée en rouge.



4. Matériel de l'entreprise

- un FPTGP



- une **EPSA** 30 mètres



- deux **CID**



- deux VL



- un CCF



- deux **VSAV** (dont un en réparation durant mon stage)



5. Différentes pièces de l'entreprise

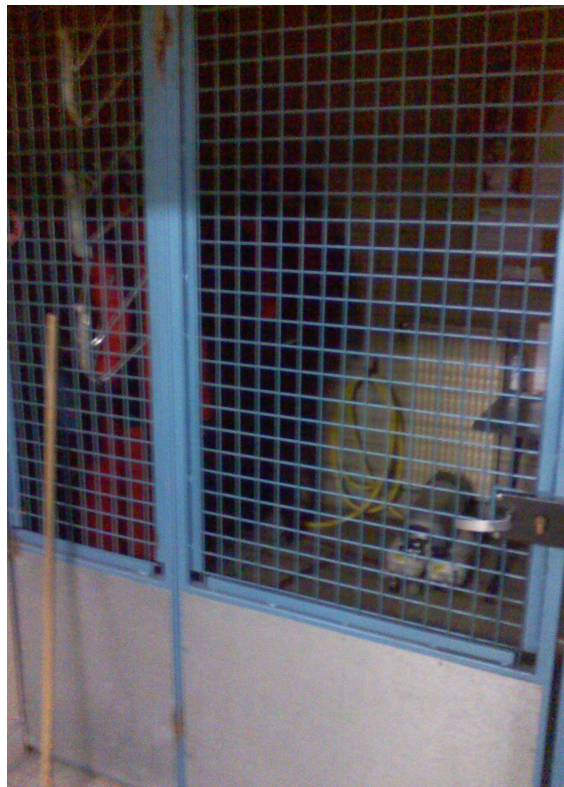
L'atelier mécanique :

Cet atelier, sert à faire l'entretien courant des différents véhicules de la compagnie de Chamalières soit 25 véhicules au total.



Le local Plongeurs :

C'est dans ce local que sont stockées les combinaisons de plongée et les bouteilles d'oxygène.





Le local V.S.A.V. :

C'est un local spécialement fait pour ranger, nettoyer, désinfecter les V.S.A.V.



La salle de formation :



La salle de sport :



Le STAS :



Les mots en gras et soulignés sont expliqués dans le lexique

6. Le déroulement de mes journées

1^{er} jour de stage :

Je suis arrivé à la caserne à 7h ce matin, je suis allé me mettre en tenue de J.S.P. ensuite j'ai rejoint les personnes de la garde (équipe B) dans la remise pour le passage des consignes, l'attribution des rôles dans chaque véhicule, et qui doit faire l'inventaire de ceux-ci. Pour ma part j'ai participé à celui du VSAV, puis celui de l'EPSA 30 Mètres. Après avoir fait ces inventaires, nous sommes allés nous mettre en tenue de sport pour faire des tests physiques.

Tout d'abord le test du LUC léger, ensuite faire des pompes, puis le test du gainage, le test du kili et enfin le test de la souplesse. Après cette séance de sport direction la douche. Après nous être remis en tenue j'ai assisté à leur manœuvre sur la R.C.P., ils m'ont montré comment faire le massage cardiaque. A la fin de la manœuvre direction le foyer pour manger.

Pour ce qui est de l'après midi, j'ai aidé à nettoyer toute la caserne puis à trier le matériel de formation suivant ses différentes utilités et pour celui que je ne connaissais pas ils m'ont expliqué à quoi il servait.

Après ceci on m'a expliqué ce qui était écrit sur une feuille de départ en intervention.

Pour finir la journée une heure de sport.



2^{ème} jour de stage :

Aujourd'hui j'ai commencé à 8H. En arrivant je suis allé poser mon sac et rejoindre les personnes de la garde (équipe C) dans la remise pour faire sport, nous avons joué au football.

Après cette séance de sport, une pause puis prise de la tenue. J'ai observé la manœuvre sur l'ARI durant laquelle ils m'ont fait essayer cet appareil sur un parcours où le but était de trouver un mannequin qui servait de victime mais avec plusieurs difficultés. Tout d'abord évoluer dans le noir (visière du masque d'ARI bouchée et ensuite plusieurs obstacles dans le parcours. Pour faire ce parcours il faut être par binôme (comme pour les interventions) un chef BAT et un équipier BAT. A la fin de cette manœuvre je suis allé les aider à charger le CID n°2 de lit picot. Ensuite direction le foyer où nous avons préparé à manger et mis la table. Après avoir mangé je suis allé aider à désarmer le VSAV pour le désinfecter. Ils m'ont expliqué comment et pourquoi le désinfecter. Après l'avoir fait nous l'avons réarmé et nettoyé sa remise. Normalement après cela il devait y avoir une séance de sport mais elle a été retardée à cause d'un départ en intervention.



3^{ème} jour de stage :

Ce matin en arrivant je suis allé directement en sport avec les membres de la garde (équipe A) jouer au football, d'autres étaient partis à la piscine quand j'arrivais. Après le sport nous avons fait une petite pause puis nous sommes allés en manœuvre DSA et ils m'ont appris à m'en servir, ainsi que du BAVU et enfin comment passer un message radio pour demander une VML.

Puis je suis allé aider à mettre la table et préparer pour le repas. Voici le déroulement de la matinée.

En ce qui concerne l'après midi je suis allé assister à la manœuvre RCH qui se déroulait au CSP de Clermont Ferrand. J'y ai appris plein de choses concernant les véhicules, les pompiers en intervention chimique ou radiologique. A la fin de la manœuvre on m'a fait visiter la caserne et fait voir les véhicules dont on avait parlé durant la manœuvre le VIRT et la CIRT. J'ai aussi visité l'UTA 2 toujours basée au CSP Clermont Ferrand. Elle reçoit les appels d'urgence (18) de l'agglomération clermontoise, elle sera fermée en Janvier 2009.

Puis retour à Chamalières pour une nouvelle séance de sport.



4^{ème} jour de stage :

Ce matin, je suis tout d'abord allé en sport, nous avons couru environ 2 kms. Puis nous avons pris notre pause.

Ensuite manœuvre sur le FPTGP en ce qui concerne la pompe. Lors de cette manœuvre mon rôle était de tenir la lance, c'était une lance avec du mouillant.

Après la manœuvre je suis allé aider à préparer le repas et mettre la table.

Après le repas je suis parti avec le plongeur de la garde de Chamalières (équipe B) et un plongeur d'Aubière à l'entraînement des plongeurs au lac de Servières au dessus de Vernines. Lors de cette manœuvre il y avait 7 pompiers plongeurs 4 de Clermont Ferrand, 1 d'Aubière, 1 de Chamalières et 1 d'Issoire. Aussi 4 véhicules, VPL de Clermont Ferrand, 2 VLTT de Clermont Ferrand et d'Issoire et 1 VL d'Aubière. Les plongeurs sont entrés dans une eau à 5° pour une température extérieure avoisinant les 0°, ils avaient des combinaisons spéciales dites étanches qui ne laissent pas passer le froid. Durant cette après-midi j'ai appris plein de choses concernant les plongeurs et leurs équipements.



5^{ème} jour de stage :

Dès que je suis arrivé je suis allé en sport avec ceux de la garde (équipe C). Après une heure de sport nous sommes allés nous mettre en tenue et avons fait le ménage dans une grande partie de la caserne.

Puis déjeuner et à partir de 14h nous avons continués le ménage jusqu'à 15h30 fin de mon stage. C'est à ce moment là que Mr. Montagne mon professeur visiteur est venu me voir.



7. L'observation d'un métier

J'ai observé le métier de sapeur-pompier professionnel.

Il consiste à apporter les secours d'urgence. Le sapeur-pompier administre les premiers soins aux accidentés de la route, aux victimes de noyade, de brûlures... Il éteint les incendies de forêt ou d'immeuble, évacue les personnes en cas d'inondation, d'explosion, de tremblement de terre... Il résout certains problèmes domestiques comme les animaux coincés sur un toit, fuite de gaz...

Le sapeur-pompier peut se spécialiser, en alpinisme ou en spéléologie pour atteindre des endroits difficiles d'accès (puits, grotte, ravin...). Mais aussi en plongée pour des recherches sous-marines. Pour retrouver des personnes, des substances dangereuses ou interdites..., il peut aussi devenir agent cynophile (maître-chien).

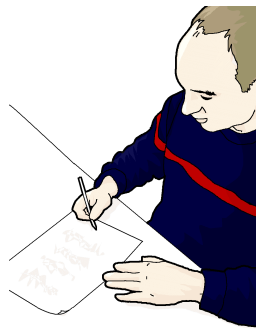
Il peut aussi intervenir lors d'un accident industriel (pollution chimique ou radioactive...) ou lors de sauvetage et de déblaiement (catastrophe naturelle).

Il joue aussi un rôle préventif au sein d'une commission de sécurité, en particulier lors de la construction d'établissements recevant du public (école, hôpital, centre administratif... dit E.R.P). Sur place, il visite les lieux et contrôle les systèmes de sécurité avant l'ouverture du bâtiment.

Mais il a aussi un côté pédagogue. En effet il peut aussi enseigner les gestes de premiers secours au grand public au travers de formation comme le PSC 1 (Premiers Secours Civil niveau 1).

8. Mes impressions personnelles

J'ai trouvé ce stage très bien car il m'a permis de découvrir la vie en communauté et de voir le quotidien des sapeurs-pompiers



9. Ce que le stage m'a apporté

Ce stage m'a apporté un peu plus de confiance en moi, m'a rendu un peu moins timide et m'a permis de côtoyer des personnes qui m'ont encore plus donné envie de faire ce métier.



10. Mon projet personnel et mon orientation

Je souhaiterais faire une seconde générale pour déboucher sur un BAC Scientifique. Si je réussis ce début de parcours j'envisagerais de faire un DUT Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) ce qui donne un niveau bac +3 et en cas de réussite je tenterais de passer le concours de Lieutenant sapeur-pompier professionnel.

11. Fiche « LUDO des métiers »

Sapeur-Pompier

Que fait il?

Dans toutes les situations d'urgences, il porte secours et sauve des personnes en danger et leur apporte les premiers soins.

Où travaille-t-il?

Basé dans une caserne, il remplit ses missions à l'extérieur.

Qualités

Aimer prendre des risques pour sauver les autres. Etre courageux. Etre responsable. Aimer le sport.

Métiers associés :

lieutenant(e) de sapeurs pompiers professionnels, marin-pompier de Marseille, officier(ère) de sapeur-pompier professionnel, sapeur-pompier de Paris, sapeur-pompier professionnel non-officier.

Synonyme: Pompiers

Exemples

Le pompier lutte contre les incendies. Il intervient aussi en cas de malaises cardiaques, pour détruire des nids de guêpes, dresser un barrage de sécurité sur une route où un camion-citerne rempli de produits chimiques qui s'est renversé...

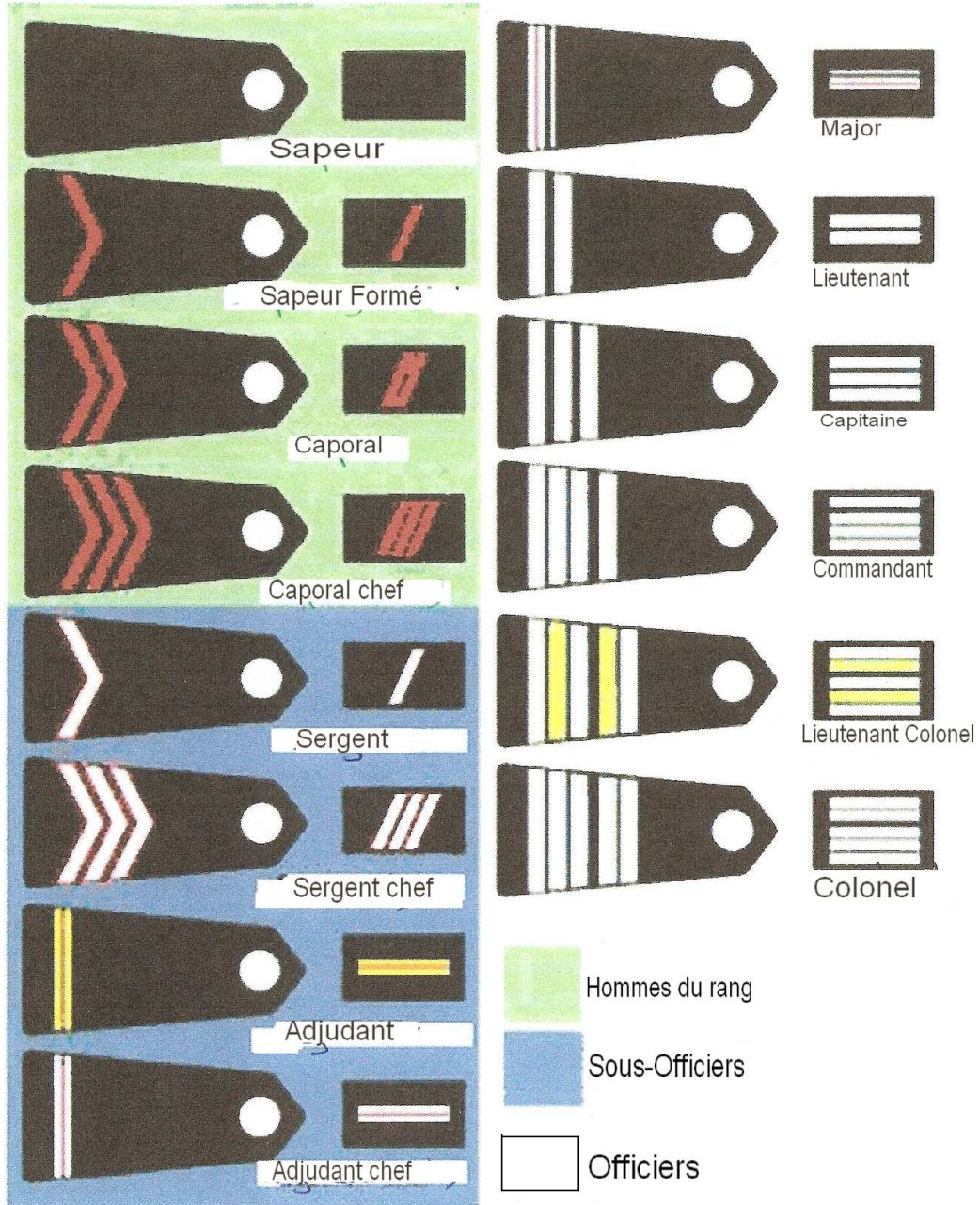
Formations

Divers niveaux d'études sont possibles pour devenir sapeur-pompier, du niveau du diplôme national du brevet, jusqu'à bac +3.

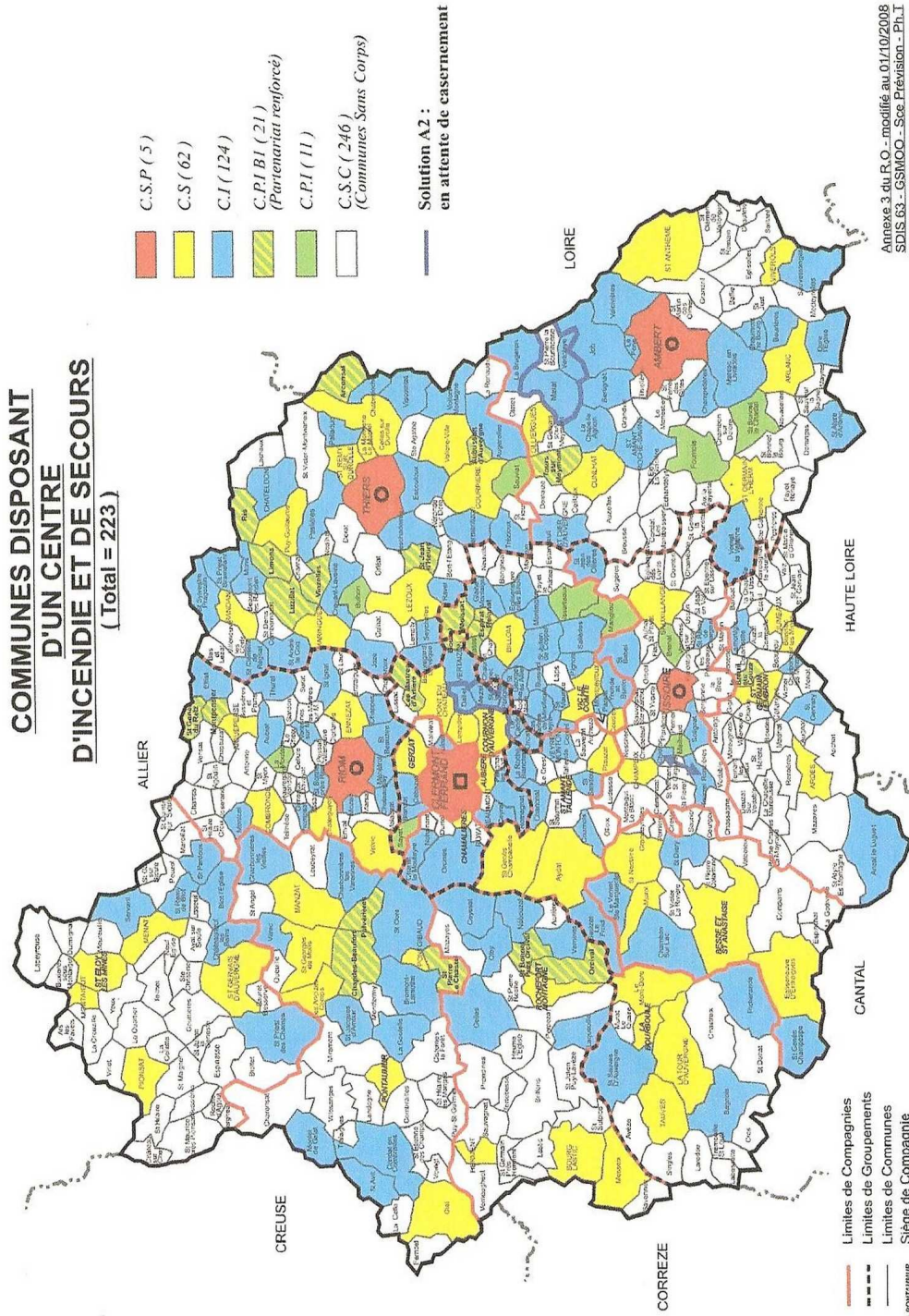
Il faut avoir un bac +3 pour passer le concours de Lieutenant sapeur-pompier professionnel.

12. Annexes documentaires

Les différents grades des Sapeurs-Pompiers:



Carte des Groupements, des compagnies et des casernes du Puy-de-Dôme:

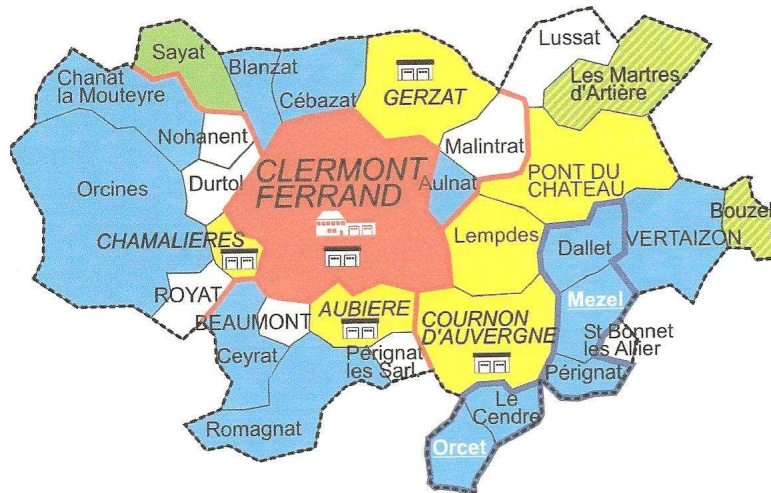





Annexe 3 du R.O. - modifié au 01/10/2008
SDIS 63 - GSMOO - Soc. Prévision - Ph.I








Carte du Groupement Territorial Centre dont dépend Chamalière :

Groupement Territorial CENTRE

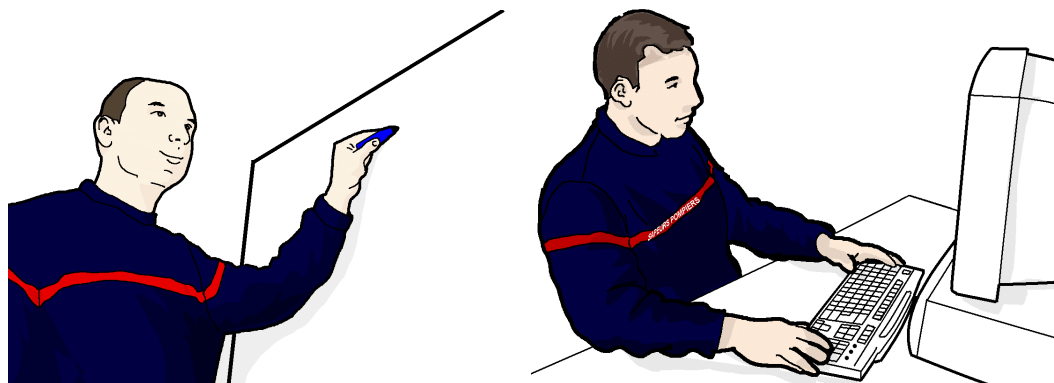
**COMMUNES DISPOSANT
D'UN CENTRE
D'INCENDIE ET DE SECOURS
(Total = 23)**



-  Siège de Groupement Territorial (1)
-  Siège de Compagnie (5)
-  Limite de Compagnie

-  C.S.P (1)
-  C.S (6)
-  C.I (13)
-  C.P.I B1 (2)
(Partenariat renforcé)
-  C.P.I (1)
-  C.S.C (8)
(Communes Sans Corps)
-  Solution A2 :
en attente de casernement

Annexe 3 du R.O - modifié au 01/10/2008



Dossier sur les Sapeurs-Pompiers paru dans le compte-rendu du conseil général de 2007

20 DOSSIER

AU SERVICE DES AUTRES

Avec courage, ils s'engagent au quotidien pour porter secours et assistance à leurs concitoyens. La plupart d'entre eux sont des volontaires, qui quittent leur travail et leurs proches pour accomplir une mission souvent dangereuse... À l'heure où notre département s'apprête à accueillir le Congrès national des sapeurs-pompiers de France, nous vous invitons à faire plus ample connaissance avec les 5 000 sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.



→ Les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme

- 4 550 volontaires
- 429 professionnels
- 139 personnels administratifs et techniques
- 244 centres d'incendie et de secours, dont 68 corps communaux (CPI)
- 1 100 véhicules
- 37 400 interventions en 2006, soit une sortie toutes les 14 minutes



Les secours à personnes représentent les 2/3 des interventions.

5 000 hommes et femmes prêts à vous porter secours



Sous la double autorité du président du conseil d'administration et du préfet, le colonel Christian le Boulaire dirige le Sdis du Puy-de-Dôme et commande le corps départemental des sapeurs-pompiers.

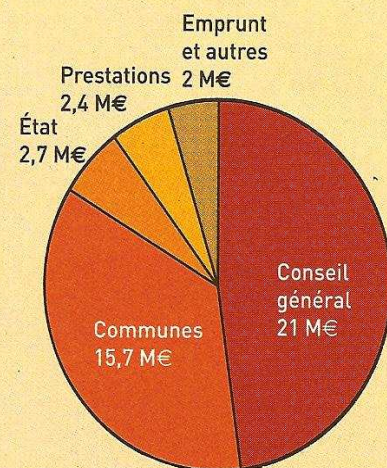
Un malaise ? Un accident ? Un feu de cheminée ? Le 18, et en quelques minutes les pompiers sont là. Même si les minutes en question sont toujours longues pour les victimes et les témoins, l'extrême rapidité d'intervention des sapeurs-pompiers est une réalité. Partout et à toute heure du jour et de la nuit. Cette rapidité est certes le fruit d'une organisation rigoureuse, quasi militaire, où chacun connaît sa tâche et où l'on ne discute pas les ordres. Mais elle ne serait pas possible sans une présence sur tout le territoire départemental, d'hommes et de femmes formés aux secours, bien équipés et connaissant parfaitement le terrain.

Ils sont ainsi près de 5 000, dans le Puy-de-Dôme, à se relayer pour assurer notre sécurité, 24 heures sur 24 et 365 jours par an. 430 sont des professionnels, tous les autres sont des volontaires. Répartis dans 244 centres d'incendie et de secours, ils sont assistés, en cas de besoin, par des unités spécialisées qui leur permettent de faire face à toutes les situations : risques technologiques, interventions en milieu périlleux, plongeurs, équipes cynophiles...

Si la mise en œuvre opérationnelle des secours relève de la compétence des maires et du préfet, la loi confère au

Conseil général un rôle prépondérant dans la gestion de ce service. La collectivité départementale est en effet, avec les communes, le principal financeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), qui gère l'ensemble des personnels et des moyens. Le président du Conseil général est d'ailleurs, de droit, le président du conseil d'administration du Sdis. ■

Qui paye ?



Compte administratif 2006 du Sdis :
43,8 millions d'euros (M€)

→ Interventions

- En 2006, les sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme sont intervenus à 37 400 reprises.
- Le nombre des interventions ne cesse de progresser : + 40,7 % en 10 ans.
- Les secours à personnes représentent 69 % des interventions (accidents de la route ou autres, malaises...), les incendies 8 % et les autres interventions 23 % (destructions d'insectes...).
- C'est en juillet que les secours sont le plus sollicités.

→ Équipement

L'équipement remis à un sapeur-pompier volontaire non officier lors de son intégration (casque, bottes, veste d'intervention, lampe, tenues...) coûte 1 177 €.

→ Indemnités

Lorsqu'ils sont en service, les sapeurs-pompiers volontaires sont indemnisés sur la base d'une vacation horaire allant de 6,94 € pour un sapeur à 10,44 € pour un officier.

→ Formation

À leur recrutement, les sapeurs-pompiers volontaires reçoivent une formation initiale de 250 heures, répartie sur trois ans (secourisme, incendie, culture administrative...). Celle-ci est complétée par une formation continue tout au long de leur engagement.

Professionnels ou une même

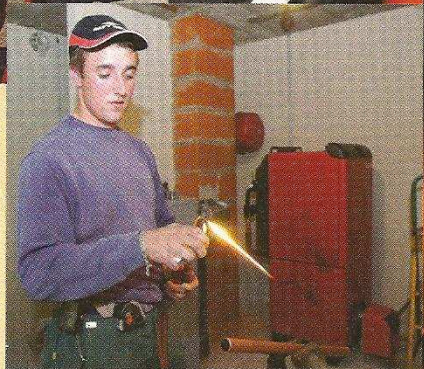
C'est la disponibilité et non l'efficacité qui marque la différence entre les sapeurs-pompiers volontaires et les professionnels. Les deux statuts ne sont pas concurrents mais complémentaires. Exemples à Cournon-d'Auvergne et Saint-Anthème.

Qu'ils soient professionnels ou volontaires, les sapeurs-pompiers interviennent sur les mêmes sinistres et portent secours aux mêmes personnes. Ils ont les mêmes missions, donc les mêmes tenues, les mêmes équipements et la même formation. Hormis les unités spécialisées, qui exigent des compétences spécifiques, ils sont tous formés aux mêmes gestes, aux mêmes automatismes. Seul leur statut diffère. Les professionnels en ont fait leur métier ; ils sont fonctionnaires. Les volontaires remplissent leurs missions de sapeurs-pompiers en plus de leur propre activité professionnelle ; ils sont indemnisés pour le temps passé en service.

La nécessité de disposer de sapeurs-pompiers professionnels est apparue dans les zones urbaines, pour d'évidentes raisons de disponibilité. Lorsque les interventions sont nombreuses, une présence permanente dans les casernes est indispensable. Mais le système peut être « mixte », comme à Cournon-

d'Auvergne. Les 34 professionnels et 47 volontaires de ce centre de secours urbain (1 100 sorties par an) s'organisent pour assurer jour et nuit les gardes à la caserne et les astreintes (équipes de renfort). Cette mixité permet aux volontaires d'être présents ou d'astreinte lorsqu'ils sont disponibles, notamment les week-ends et la nuit. Elle apporte de la souplesse dans le fonctionnement mais n'a pas d'incidence sur les interventions elles-mêmes. « En intervention, c'est la fonction qui compte, pas le statut de la personne, souligne le major Guy Thonier, adjoint au chef de centre. D'ailleurs, à aucun moment la victime ne sait si elle a affaire à un professionnel ou un volontaire. »

En zone rurale, où le nombre d'interventions est plus limité, les secours peuvent fonctionner uniquement avec des volontaires. Au centre de secours de Saint-Anthème par exemple (120 interventions par an), les 25 sapeurs-pompiers sont ouvriers, agriculteurs, artisans, commerçants, employés communaux, médecin, pharmacien...



Artisan à Saint-Anthème, Ludovic Tournebize, 22 ans, mène de front ses deux passions de plombier-chauffagiste et sapeur-pompier volontaire.



volontaires : mission



Photo de gauche : le lieutenant Hervé Jury, chef de centre de Saint-Anthème, en compagnie du pharmacien capitaine Cécile Rousset.

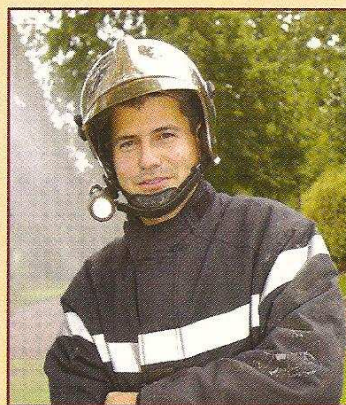
Photo de droite : le major Guy Thonier, adjoint au chef de centre de Cournon-d'Auvergne.

L'un d'eux est même pompier de métier à Thiers ! Organisés en 4 équipes de 6, ils sont d'astreinte à tour de rôle. En cas d'alerte, tous sont « bipés ». « Il y a en général plus de monde qui se présente à la caserne que l'effectif d'astreinte, constate le lieutenant Hervé Jury, chef de centre et par ailleurs négociant en matériaux. Il n'y a pas de problème de disponibilité la nuit et le week-end. La difficulté, c'est dans la journée, lorsque tout le monde est au travail. Certains ne peuvent se libérer au pied levé ou ne sont pas sur place. Cela dit, nous n'avons jamais "refusé" une intervention faute d'un effectif suffisant. » L'en-

gagement n'en demeure pas moins « très prenant ». En plus des interventions, les sapeurs-pompiers de Saint-Anthème font au moins une manœuvre mensuelle, le premier dimanche du mois. Les autres dimanches, l'équipe de garde vient deux heures à la caserne pour l'entretien du matériel et l'inventaire des véhicules. Un tour de rôle est également effectué pour l'entretien des locaux. Quant aux tâches administratives, elles mobilisent le chef de centre au minimum une demi-journée par semaine. ■



D'UN CASQUE À L'AUTRE. Bruno Izard, 38 ans, est aussi à l'aise sous son casque d'animateur radio à France Bleu Pays d'Auvergne que sous son casque de sapeur-pompier volontaire. Chef de centre à Gelles où il dirige une équipe de 24 personnes, il consacre une dizaine d'heures par semaine à ses activités de pompier : administration du centre, formation, interventions...



→ Allo les pompiers ?

Où que l'on se trouve dans le Puy-de-Dôme, lorsque l'on compose le 18, l'appel parvient à Clermont-Ferrand. Il est réceptionné par l'une des deux unités du Centre de traitement de l'alerte (CTA), à la caserne Turgot (près de la place du 1^{er}-Mai) pour l'agglomération clermontoise et dans les locaux du Codis-Samu (près du CHRU) pour le reste du département. C'est d'ici que sont déclenchés tous les secours. Lorsqu'il reçoit un appel, l'opérateur saisit sur son ordinateur le lieu et la nature du sinistre. Grâce à des informations pré-programmées, le centre d'incendie ou de secours concerné est automatiquement alerté (Bip ou sirène). L'opération dure au maximum 2 ou 3 minutes. Le centre sollicité a quant à lui 5 minutes pour acquitter l'intervention, sinon un autre centre est contacté. Ce système centralisé permet à la fois de déclencher les secours dans un délai extrêmement court et de dépêcher sur place les moyens les plus appropriés. Il permet aussi de contacter immédiatement, si besoin, d'autres services d'urgence : Samu, forces de police et de gendarmerie, services d'urgence de gaz et d'électricité...

Le système est d'autant plus efficace que l'appel initial est précis. D'où l'importance, lorsque l'on alerte les pompiers, de bien respecter les consignes ci-dessous.



300 appels parviennent en moyenne chaque jour dans les deux unités de traitement de l'alerte des sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme.

→ Comment donner l'alerte ?

- composer le 18 (sur un poste fixe) ou le 112 (sur un portable)
- indiquer le plus précisément possible le lieu du sinistre : commune, rue, numéro, lieudit...
- bien préciser la nature du sinistre (malaise, accident, incendie...), le nombre de victimes et leur état apparent
- indiquer le numéro de téléphone auquel l'on peut être rappelé
- ne jamais raccrocher son téléphone avant que l'opérateur ne l'ait demandé
- rester près de son téléphone fixe ou en possession de son portable allumé, pour pouvoir être joint à tout moment.



SDS 63

Devenir sapeur-pompier

Quand je serai grand...

Âgés de 13 à 17 ans, ils sont actuellement 400 à adhérer à l'une des 23 sections de Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du Puy-de-Dôme. Au rythme d'environ deux après-midi de formation par mois, ils sont préparés à devenir en quatre ans des sapeurs-pompiers qui seront directement opérationnels lorsqu'ils auront atteint l'âge d'intégrer les services d'incendie et de secours. La formation porte aussi bien sur le secours aux personnes, que sur la lutte contre les incendies ou la protection des biens et de l'environnement. Comportant une activité sportive obligatoire, elle est sanctionnée par l'obtention du Brevet national de Jeune sapeur-pompier, reconnu pour une carrière future de sapeur-pompier

volontaire ou professionnel.

« C'est la relève, le vivier du volontariat, estime le capitaine Michel Viallefont, président de l'association qui regroupe les 23 sections de JSP du département. Nous savons, à l'expérience, que les jeunes qui sont passés par les JSP restent plus longtemps, ensuite, dans les services d'incendie et de secours. Après quatre ans de formation, ils ont appris le goût de l'effort, la discipline et l'esprit d'équipe. Ils sont encore plus motivés ».

Pour s'inscrire à une section de Jeunes sapeurs-pompiers, il faut être âgé de 13 ou 14 ans, fournir une autorisation parentale et un certificat d'aptitude physique délivré par un médecin sapeur-pompier, et acquitter une cotisation. ■

Renseignements au 04 73 98 15 18

→ Pourquoi pas vous ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans tacitement reconduite. La première année est une année probatoire, au cours de laquelle l'engagement peut être résilié en cas d'insuffisance. L'engagement est soumis aux conditions suivantes :

- avoir 16 ans au moins et 55 ans au plus ;
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une

peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire ;

- mesurer au moins 1,60 m ;
- satisfaire à des critères d'aptitude physique (vue, équilibre...);
- être en position régulière au regard du Service national ;
- subir un examen médical effectué par un médecin sapeur-pompier ;
- ne pas être maire d'une commune ou adjoint au maire d'une commune de plus de 5 000 habitants.

Congrès de l'eau et du feu

Le feu au Zénith et place de Jaude !



Vulcanix, la mascotte du congrès.

Du 26 au 29 septembre, le Puy-de-Dôme accueille le 114^e Congrès national des sapeurs-pompiers de France. Quelque 4 000 congressistes et 40 000 visiteurs sont attendus à la Grande Halle d'Auvergne. En marge des travaux et des expositions, deux temps forts festifs à destination du grand public marqueront ce rendez-vous :

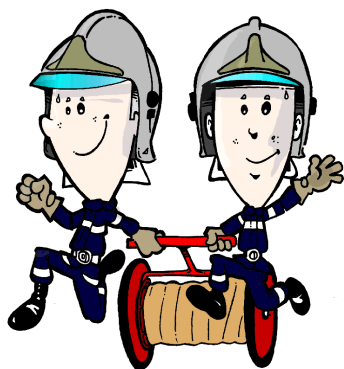
- une grande soirée spectacle, « La nuit de l'eau et du feu », au Zénith d'Auvergne, vendredi 28 septembre à 20h30, au profit des orphelins de sapeurs-pompiers. En vedette : le groupe Chico & the gypsies, accompagné du grand orchestre de René Coll. Mais aussi : la chorale des Jeunes sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme, l'équipe de gymnastique et la musique

de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, le sapeur-pompier chanteur Bernard Oudoul, l'orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines.

Les billets sont disponibles dans tous les points de vente habituels ou sur le site www.contremarque.com au prix de 30 €.

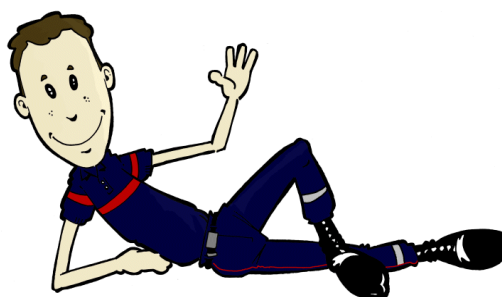
- un défilé historique et des animations dans les rues de Clermont-Ferrand, à partir de 15h. Deux cents figurants et 80 véhicules retraceront la vie des sapeurs-pompiers, du Moyen Âge à nos jours. Il sera suivi, à 20h30, d'un bal populaire place de Jaude avec l'orchestre international Denis Grey et d'un spectacle pyrotechnique. ■

Programme sur www.congres2007.pompiers.fr



13. Remerciements

Je souhaiterais remercier tout d'abord Mme Montchamp la directrice et M. Menier mon Professeur Principal qui m'ont permis de faire ce stage. Et bien sûr le Capitaine Provot qui a bien voulu m'accueillir, ainsi que tout le personnel de la caserne pour m'avoir très bien reçu dans leurs équipes de garde. Encore une fois un grand merci à toutes ces personnes.



14. Lexique

A.R.I. : Appareil Respiratoire Isolant, il prodigue une protection respiratoire et qui permet l'évolution de personnes dans une atmosphère toxique ou asphyxiante. Dans son principe, il est similaire au scaphandre autonome utilisé en plongée sous-marine.

B.A.T. : Binôme d' ATtaque, c'est le 1^{er} binôme à aller dans le feu.

B.A.V.U. : Ballon auto remplisseur à valves unidirectionnelles, c'est un instrument médical ou paramédical conçu pour suppléer à la respiration d'un patient en arrêt respiratoire.

Binôme : équipe de deux personnes, un chef un équipier

C.C.F. : Camion Citerne Feux de forêts, ce véhicule est utilisé pour les feux de forêts.

C.I. : Centre d'Incendie (les plus petites casernes départementalisées)

C.I.D. : Camion Interventions Divers, ce véhicule est utilisé comme son nom l'indique pour les interventions diverses c'est-à-dire par exemple les inondations, les nids de guêpes, etc....

C.I.R.T. : Cellule d'Intervention Risques Technologiques, c'est une berce que l'on met sur un camion porteur qui sert au prélèvement de produits, au colmatage de fuite et à la rétention de produits.

compagnie : regroupement de caserne.

C.P.I. : Centre de Première Intervention (les petites casernes non départementalisées)

C.S. : Centre de Secours (les casernes «moyennes»)

C.S.P. : Centre de Secours Principal, c'est les plus grosses casernes.

D.S.A. : Défibrillateur Semi Automatique, c'est un appareil qui permet de redonner un rythme normal au cœur quand il a été en fibrillation

Désarmer: enlever tout le matériel qu'il y a dedans, le déséquiper

Émulseur: Est un produit qui mélangé à l'eau forme de la mousse et qui sert le plus souvent pour les feux d'hydrocarbure.

E.P.S.A. : Échelle Pivotante Semi Automatique, c'est une échelle qui ne peut effectuer qu'un mouvement à la fois.

F.P.T.G.P. : Fourgon Pompe Tonne Grande Puissance, ce véhicule est utilisé pour les feux en milieu urbain.

Gainage: La personne doit se tenir au sol, allongée, en appuie sur les coudes durant 2 minutes.

J.S.P.: Jeune Sapeur-Pompier, ou anciennement appelés les cadets de la République.

Kili: Principe de la chaise, dos en appui sur un mur et les genoux formant un angle de 90°.

Lit Picot: Lit de camp pliant à une place, constitué d'une toile résistante (cuir ou tissu épais) reposant sur une armature de métal ou de bois

LUC léger: Le test de Luc LEGER permet de déterminer le VO₂Max et la Vitesse Maximale Aérobie, la résistance à l'effort.
Principe: entre 2 lignes espacées de 20 m , courir le plus longtemps possible en respectant un rythme de course qui s'accélère de 0.5km/h toutes les minutes

Manœuvre: Une manœuvre est un exercice destiné à l'instruction des personnes.

Manœuvre RCH: c'est une manœuvre sur les Risques Chimiques

Mouillant: le mouillant est un produit qui à un fort pouvoir d'extinction et qui consomme moi d'eau que l'**émulseur**, à la sortie de la lance c'est de la mousse

R.C.P.: Réanimation Cardio-pulmonaire , c'est-à-dire le massage cardiaque, le bouche à bouche, et le **D.S.A**

Réarmer: remettre tout le matériel dedans, le rééquiper

Service casernement/produits d'entretien: Il gère la commande des produits d'entretien, fait les listes d'inventaire des véhicules.

Service formation/sport: Il s'occupe des formations des Sapeurs-pompiers (passage de grade, formation continue, etc...) et du sport (des compétitions, des tests physiques, etc....)

Service Habillement: Ce service fournit les équipement vestimentaires réglementaires à tous les pompiers de la caserne.

Service mécanique: Comme son nom l'indique il gère tout ce qui concerne la mécanique sur les véhicules.

Service Petit Matériel : Il gère tout ce qui est de type piles, marteau, scotch, etc.. d'où son nom.

Service Prévision: Il créé et met à jour tous les plans nécessaires pour le bon déroulements des intervention (par exemple la répertorisation des points d'eau utilisables par les Sapeurs-pompiers)

Service Ressources Humaines: Service qui gère le personnel de la caserne.

Souplesse: Assis au sol, jambes tendus, pieds coincés, le but et de pousser une barre le plus loin possible (plus de 20cm) avec le bout des doigts.

STAS: salle où l'on reçoit les feuilles de départs en intervention et où reste un stationnaire.

U.T.A.: Unité de Traitement des Alertes, là où sont reçus les appels pour le 18 et le 15 dans certains départements

V.I.R.T.: Véhicule d'Intervention Risques Technologiques, c'est un véhicule qui sert à la détection de source radioactive, la reconnaissance sur produits suspects, la détection, mesure produits chimiques

V.L.: Véhicule Léger, ce sont des voitures.

V.L.T.T.: Véhicule Léger Tous Terrains, c'est un 4x4

V.M.L.: Véhicule Médicalisé Léger, c'est le plus souvent le véhicule du SAMU.

V.P.L.: Véhicule Plongeur, c'est un véhicule qui transporte tout le matériel dont les plongeurs ont besoin (combinaisons, bouteilles d'air, etc...).

V.S.A.V.: Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, une ambulance